

Un baromètre pour mesurer l'état de l'ESR en crise

Alors que les démissions se développent de façon préoccupante dans l'Éducation nationale, les personnels de l'enseignement supérieur et la recherche ne sont pas épargnés par le doute. Le récent baromètre de la CPESR⁽¹⁾ révèle un état inquiétant de fatigue, de pessimisme et de défiance.

Julien GOSSA, maître de conférences à l'université de Strasbourg

Depuis une vingtaine d'années, le secteur de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) est impacté par une réforme continue, bien que ponctuée de quelques temps forts⁽²⁾. Cette réforme a modifié l'organisation et les statuts des établissements, les statuts et rémunérations des personnels, l'organisation et la finalité des études et de la recherche, ainsi que les missions fondamentales de l'ESR, qui ont triplé entre 2006 et aujourd'hui.

Dans le même temps, une austérité budgétaire a conduit notamment à une baisse dramatique des recrutements⁽³⁾ et à une stagnation des effectifs enseignants (malgré la hausse démographique du nombre d'étudiants), avec une baisse de 13 % entre 2013 et 2021 des taux d'encadrement pédagogique⁽⁴⁾.

Les acteurs de l'ESR, qui sont au nombre d'environ deux-cent-cinquante-mille dans les organismes de recherche et les établissements du ministère de l'ESR, sans compter les quelque cent-cinquante-mille vacataires, sont impactés dans la pratique de leurs métiers et l'exercice de leurs missions. Cependant, cet impact n'est mesuré par aucune enquête longitudinale. Le baromètre EducPros s'est arrêté en 2017⁽⁵⁾, et celui de l'Unsa⁽⁶⁾ concerne toute l'éducation et non seulement l'ESR⁽⁷⁾. La Fédération nationale de conseil en action sociale pour l'enseignement supérieur et la recherche (FNCAS) et AEF (éditeur de presse en ligne du secteur de l'éducation) proposent un baromètre limité au bien-être⁽⁸⁾, et AEF vient d'en lancer un sur la simplification de la

recherche⁽⁹⁾. Les difficultés croissantes que rencontrent les personnels poussent certains établissements à concevoir leur propre baromètre, mais en général leurs résultats ne sont pas publiquement diffusés et ils ne permettent pas de percevoir les évolutions dans leur ensemble.

Un baromètre pour tous les acteurs de l'ESR

C'est pourquoi la Conférence des praticiennes et praticiens de l'ESR (CPESR), en association avec The Meta News⁽¹⁰⁾, a conçu un baromètre ayant vocation à être annualisé. Ce baromètre concerne tous les personnels de l'ESR, tous statuts, secteurs, disciplines et métiers confondus. Malheu-

reusement, la population de l'ESR est très difficile à atteindre, et la première édition du baromètre n'a réussi à vraiment toucher que les personnels d'enseignement et de recherche titulaires. Les réponses des personnels administratifs et précaires sont trop peu nombreuses pour être significatives.

Ce baromètre comporte cinq questions principales, déclinées en sous-questions. Les réponses sont anonymes. Il a été ouvert de mars à octobre 2023, mis en ligne sur le site de la CPESR et diffusé sur les réseaux sociaux, sur des listes de diffusions professionnelles et par The Meta News. Il permet non seulement de mesurer la satisfaction des répondants par rapport à leurs conditions de travail dans plusieurs domaines, mais également la perception de leur évolution et leur degré d'optimisme, s'agissant des améliorations futures. Le baromètre mesure ensuite la confiance accordée aux différentes instances dirigeantes de l'ESR, et l'opinion sur les principales réformes. Enfin, une expression libre permet de préciser les réponses.

Opinions contrastées sur les conditions de travail

40 % des opinions des répondants sur leurs conditions de travail sont positives, contre 42 % d'opinions négatives. Sont les mieux perçues les relations professionnelles avec les autres corps de métier (60 % d'opinions positives) et les conditions de vie en général (56 % d'opinions positives). Sont les plus mal perçues les conditions d'évolution de carrière (61 % d'opinions négatives) et les conditions de travail relatives à l'administration (tâches adminis-

(1) Conférence des praticiens de l'enseignement supérieur et de la recherche. J. Gossa a dirigé l'enquête du baromètre 2023 (voir <https://cpesr.fr/barometre-de-lesr/>).

(2) <https://blog.educpros.fr/julien-gossa/2024/01/16/a-quel-rythme-vont-les-reformes-de-leducation/>.

(3) <https://cpesr.fr/lentree-dans-la-carriere-des-enseignants-chercheurs/>.

(4) <https://cpesr.fr/tableau-de-bord-esr/>.

(5) www.letudiant.fr/educpros/enquetes/barometre-educpros-du-moral-des-professionnels-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-participez-a-l-edition-2017.html.

(6) Union syndicale des syndicats autonomes.

(7) www.unsa-education.com/article-/barometre-uns-2023-crise-de-confiance-et-crise-democratique-renforcees-apres-6-ans-de-presidence-macron/.

(8) www.fncas.org/barometre.

(9) www.aefinfo.fr/depeche/706787-simplification-de-la-recherche-aef-info-lance-la-premiere-edition-de-son-barometre.

(10) <https://themetanews>.

« 7 % des répondants notent une amélioration de leurs conditions de travail, contre 61 % qui constatent une dégradation.

Les conditions de travail qui se dégradent le plus sont celles relatives à l'administration (76 % de dégradation), à la recherche (71 %) et à l'enseignement (71 %). »

tratives), avec 66 % d'opinions négatives. Par ailleurs 7 % des répondants notent une amélioration de leurs conditions de travail, contre 61 % qui constatent une dégradation. Les conditions qui s'améliorent le plus sont celles de vie, en général (12 % d'amélioration) et celles relatives à l'évolution de carrière (9 % d'amélioration). Les conditions de travail qui se dégradent le plus sont celles relatives à l'administration (76 % de dégradation), à la recherche (71 %) et à l'enseignement (71 %).

10 % des opinions des répondants expriment un optimisme, s'agissant de l'amélioration future de leurs conditions de travail, contre 67 % qui montrent un pessimisme. Les répondants sont les plus optimistes s'agissant de l'amélioration des relations professionnelles avec les autres corps de métier (18 % d'optimistes) et des conditions de vie en général (17 % d'optimistes). Les répondants sont les plus pessimistes s'agissant des conditions de travail relatives à l'administration (81 % de pessimistes), à la recherche (79 %), à l'enseignement (78 %), et s'agissant des évolutions de carrière (72 %).

« Ça craque de partout. » La majorité des commentaires témoignent de situations difficiles, alors que beaucoup relatent un attachement au métier (« J'aime profondément mon métier. Mais ce n'est plus vivable. Je suis physiquement dans le rouge ») mais aussi des états de surmenage, voire d'épuisement, bien souvent collectifs (« Je suis épuisée. Autour de moi, mes collègues sont épuisés »).

Reviennent parfois le désespoir (« Je suis désespérée par ce métier que j'ai pourtant choisi avec passion »), ainsi que des sentiments d'abandon (celui d'être « placardisé ») et d'impasse (« Je me sens complètement abandonnée par le système actuel de recherche et ne sais pas comment me sortir de cette situation »).

Fait marquant, les expressions positives sont systématiquement liées à des situations personnelles et exceptionnelles, comme une délégation, une promotion ou une nomination : « Je suis en délégation CNRS cette année, ce qui explique que je

suis supercontente de ma vie, mais c'est avec un gros biais. » Ou encore : « Je viens d'avoir un poste, je pense que cela fausse en partie les résultats. Sinon j'aurais été beaucoup plus pessimiste. »

Une défiance marquée envers certaines instances

18 % des opinions des répondants témoignent d'une confiance envers les instances, contre 55 % qui rapportent une défiance. Sont les mieux perçus les directions de composante (51 % de confiance), les instances paritaires locales (39 % de confiance) et le CNU (Conseil national des universités) (31 % de confiance). Sont les plus mal perçus le ministère de l'ESR (91 % de défiance) et l'Etat (89 %), suivis de l'Agence nationale de la recherche (ANR), qui distribue les moyens de la recherche (77 %), et le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (75 %). Fait étonnant, un répondant sur cinq déclare ne pas connaître France Universités, le lobby officiel des présidences d'université.

« L'économie de fonctionnement paraît être devenue la seule ligne directrice, devant la clarté des formations, la pédagogie et la recherche fondamentale. » L'austérité budgétaire est une des thématiques qui revient le plus. Plusieurs commentaires témoignent d'une insatisfaction, face aux

« Les instances les plus mal perçues sont le ministère de l'ESR (91 % de défiance) et l'Etat (89 %), suivis de l'Agence nationale de la recherche (ANR), qui distribue les moyens de la recherche (77 %), et le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (75 %). »

rémunérations : « Actuellement nos salaires de CR [chargés de recherche] ne nous permettent plus de vivre dignement en région parisienne. » Cela peut aller jusqu'à donner envie de quitter la profession : « Quand on exploite les enquêtes sur les diplômés et que, quelques années après leur diplôme, ils ont une meilleure rémunération que vous après près de trente ans de carrière, ça donne envie de partir. »

C'est cependant le manque de moyens pour exercer les missions qui concentre le plus de regrets, avec parfois des abandons disciplinaires (« Mon domaine de spécialité a été décapité »), et l'insuffisance des effectifs pour faire face à la charge de travail (« De nombreux postes de fonctionnaires ont été gelés »).

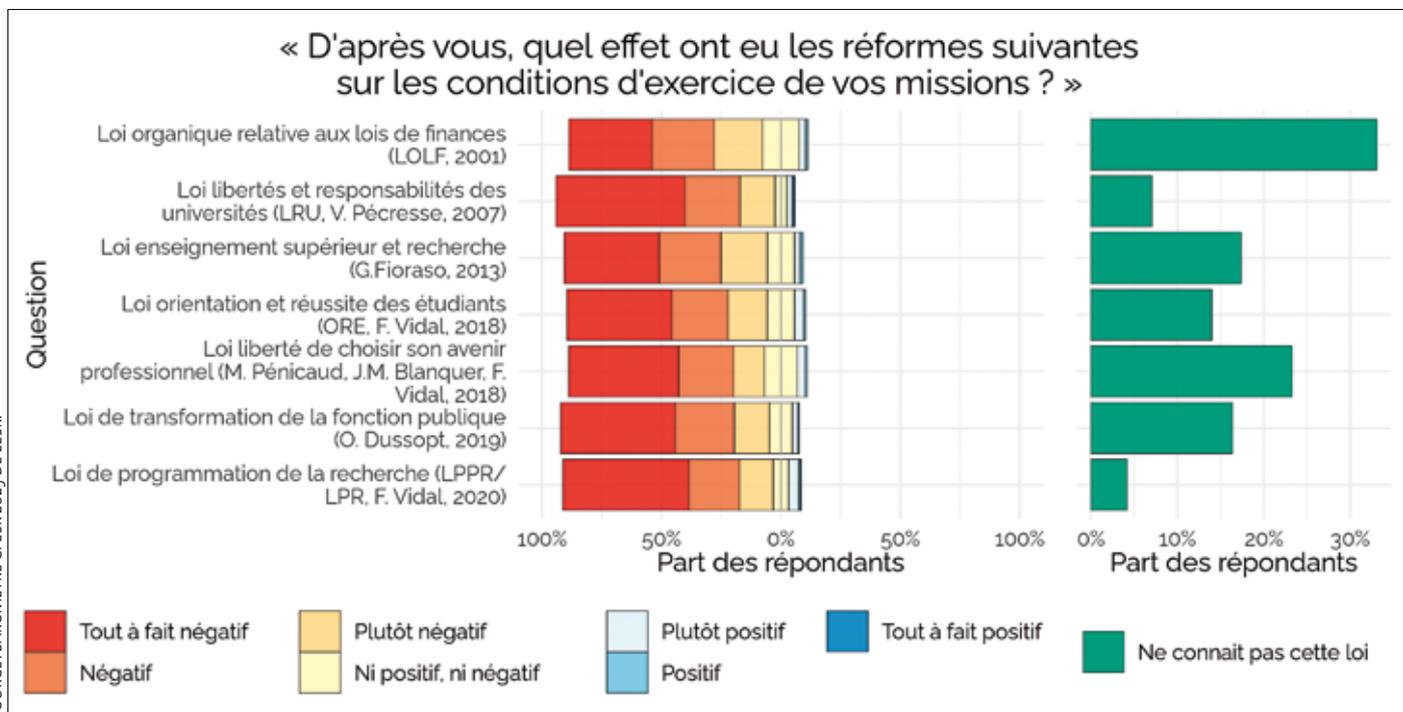
« Il est devenu difficile de travailler même lorsque l'on a obtenu des budgets. » Les entraves administratives forment la critique la plus fréquente. Elles sont perçues comme très chronophages (« La lourdeur du travail administratif empêche de réaliser correctement les missions de recherche et parfois d'enseignement ») et relevant d'une forme de défiance, avec le constat d'un « temps passé à gérer de l'administratif parce que notre employeur ne nous fait pas confiance et cherche à surveiller toute dépense ». Cela confine parfois à l'absurde : « C'est les 12 travaux d'Astérix en permanence. » Notons que ces critiques se concentrent sur l'organisation (le « mille-feuille administratif »), et non sur les personnels administratifs.

Des avis presque tous négatifs sur les réformes

On note chez les répondants 4 % d'opinions positives sur les réformes, contre 72 % d'opinions négatives. Aucune réforme ne dépasse les 5 % d'opinions positives. Sont les plus mal perçues la loi libertés et responsabilités des universités (LRU) de 2007 (85 % d'opinions négatives) et la loi de programmation de la recherche (LPR) de 2020 (84 %). Bien que très structurante, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) de 2001 est la réforme la plus méconnue (pour 33 % des personnes enquêtées), suivie de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de 2018 (23 %), qui pourtant impacte le quotidien des enseignants.

« Peut-on vraiment dire que l'efficacité de la recherche ou de l'enseignement a été améliorée par les diverses réformes effectuées ? » : une grande défiance entoure les réformes, qui sont globalement estimées comme

Les opinions des personnels de l'ESR sur les réformes



contraires aux valeurs universitaires (« Il me semble que la cause principale du déclin de la recherche et de l'enseignement supérieur réside dans le déséquilibre grandissant (et encouragé) entre le côté compétitif et le côté collaboratif de nos pratiques ») et comme favorisant des méthodes de management contraires aux besoins des missions. Exemple, la flexibilisation des enseignants-chercheurs (EC), « en les forçant à s'adapter sans cesse à de nouvelles règles, de nouveaux outils, et en faisant une reventilation rapide des crédits tous les ans (durée des projets) via les agences de moyens comme l'ANR ».

Les réformes sont souvent pointées comme sources d'épuisement, en particulier la réforme des IUT pendant l'épisode Covid : « La mise en place du BUT [Bachelor universitaire de technologie] en contexte Covid a considérablement épuisé les troupes en IUT. »

Elles sont aussi perçues comme opposant les intérêts individuels et collectifs : « Si j'ai précisé que la LPR avait eu un effet plutôt positif, c'est uniquement vu de ma fenêtre, car un CPJ [chaire de professeur junior] se dessine pour moi. En revanche, je me suis mobilisé contre cette loi en 2020 et j'ai déjà refusé un premier CPJ l'année dernière. Aujourd'hui, il se trouve que je n'ai plus le choix. »

Il en ressort des déceptions (« J'ai été ini-

On note chez les personnes ayant répondu à l'enquête 4 % d'opinions positives sur les réformes, contre 72 % d'opinions négatives. Aucune réforme ne dépasse les 5 % d'opinions positives. Une grande défiance entoure ces réformes, globalement estimées comme contraires aux valeurs universitaires.

« L'enseignement et la recherche étant des missions qui n'ont de sens que pour préparer l'avenir, leur exercice est en lien étroit avec l'optimisme des acteurs pour un progrès collectif. La polycrise climatique, économique, politique et diplomatique peut donc être un facteur de profonde perturbation de l'ESR. »

tialement favorable aux lois Pécresse et Fioraso... jusqu'à constater leurs objectifs et conséquences délétères») et un sentiment d'agir contre les intérêts de sa propre profession (« La destruction du système universitaire et de recherche publiques est possible parce que des collègues y participent activement »).

Une inquiétude face à la crise climatique

« La dégradation de l'ESR n'est qu'un épiphénomène au vu de la catastrophe écologique en cours mais elle résulte du même aveuglement de nos gouvernants. » Lorsqu'elle est mentionnée, la crise écologique surpasse les craintes propres à l'ESR et participe à la défiance envers les gouvernants ainsi qu'à un certain découragement : « Comme la planète est fichue, je dois avouer que même en ayant répondu à ce questionnaire le sort de l'ESR n'est plus du tout ma priorité. »

L'enseignement et la recherche étant des missions qui n'ont de sens que pour préparer l'avenir, leur exercice est en lien étroit avec l'optimisme des acteurs pour un progrès collectif. La polycrise climatique, économique, politique et diplomatique peut donc être un facteur de profonde perturbation de l'ESR. Une thématique qui sera celle de l'édition 2024 du baromètre. ●